

## ♦ La cueillette durable, un exemple de contribution réciproque entre les humains et la nature

Irène Teixidor-Toneu,  
IRD, UMR IMBE, Marseille, France

---

### Mise en contexte

La crise socio-écologique est en partie liée aux relations unidirectionnelles que les sociétés industrialisées entretiennent avec la nature, dans laquelle les humains prélèvent des ressources, généralement sans aucune redevabilité. De nombreux cadres conceptuels ont cherché à formaliser la relation humains/nature afin de proposer des pistes d'action vers plus de durabilité, notamment avec les services écosystémiques ou les contributions de la nature aux sociétés. Ce dernier concept vise à intégrer la diversité culturelle et la multiplicité des relations entre les individus et la nature. Plus récemment, le concept de contribution réciproque a été formulé sur la base des relations entre différents peuples autochtones ou communautés locales et la nature qui les entoure.

---

#### Contact

irene.teixidortoneu@ird.fr

#### Pour aller plus loin

COMBERTI C. *et al.*, 2015 – Ecosystem services or services to ecosystems? Valuing cultivation and reciprocal relations between humans and ecosystems. *Global Environmental Change*, 34 : 247-262.

OJEDA J. *et al.*, à paraître – Reciprocal contributions between people and nature: A conceptual intervention. *BioScience*.

## Contributions réciproques

La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) appelle à un changement transformateur dans les politiques et les pratiques qui s'engagent activement avec les peuples autochtones et les communautés locales (*Indigenous Peoples and Local Communities* – IPLC) et leurs savoirs pour protéger/préserver la biodiversité. Les systèmes de savoirs locaux concernant la nature sont diversifiés, adaptatifs et résilients, car ils ont émergé d'expériences vécues issues d'interactions étroites avec le milieu pendant plusieurs générations. En s'appuyant sur ces systèmes de savoirs, les IPLC ont des pratiques qui peuvent directement ou indirectement contribuer à maintenir, conserver, faire évoluer ou gérer durablement les paysages et leur biodiversité. Ils possèdent des connaissances essentielles pour restaurer les écosystèmes, ce qui est reconnu par la convention sur la Diversité biologique. En 2015, Comberti *et al.* ont proposé le terme « services aux écosystèmes » pour reconnaître que « les humains contribuent souvent au maintien et à l'amélioration des écosystèmes » et fermer la boucle de la relation réciproque entre les humains et la nature. Ces contributions des sociétés à la nature sont des actions qui modifient les écosystèmes pour améliorer les services qu'ils fournissent tout en maintenant la réciprocité au fil du temps. L'idée de réciprocité est au cœur de la définition de ces contributions, s'opposant ainsi à une relation unidirectionnelle entre la nature et l'humain, fortement ancrée dans les sciences occidentales. Récemment, le concept de « contributions réciproques » a été défini

comme « les actions, les interactions et les expériences entre les personnes et les autres composantes de la nature (en considérant les personnes comme faisant partie de la nature), qui entraînent des contributions positives et des boucles de rétroaction qui profitent aux deux, directement ou indirectement, à travers différentes dimensions et différents niveaux » (Ojeda *et al.*, à paraître). La réciprocité n'est pas seulement une action ou une interaction entre les sociétés et leur environnement, mais ce sont aussi les valeurs et les expériences qui sous-tendent ces relations et qui en assurent la durabilité.

### Un exemple de contribution réciproque : la cueillette de plantes sauvages

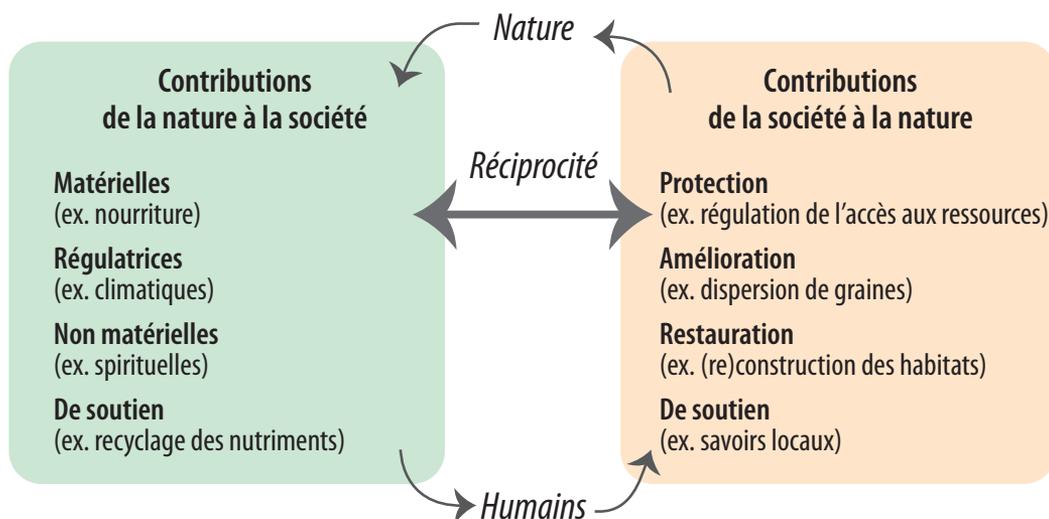
La cueillette de plantes sauvages est, dans le monde entier, une pratique courante des habitants des villes et des campagnes, d'âges, de cultures, de sexes et de statuts socio-économiques différents, qui se trouve à l'interface des systèmes sociaux et écologiques. Le choix des espèces et des plantes cueillies, la manière et le moment de le faire dépendent de contextes culturels, socio-économiques et écologiques. Les plantes sauvages revêtent une importance particulière pour les populations des pays du Sud, qui dépendent très largement pour leur subsistance des ressources naturelles qui les entourent. Ces plantes sont récoltées pour être utilisées comme nourriture, épices, fourrage, médicaments, matériaux d'artisanat et de construction ; leur cueillette fournit à la fois des services d'approvisionnement et des services culturels. Elles contribuent directement à assurer la sécurité alimentaire, à

améliorer la santé, à favoriser les économies locales, à la cohésion sociale et à maintenir des relations de co-évolution avec l'environnement naturel. À leur tour, les cueilleurs fournissent des services aux écosystèmes, par exemple en taillant les arbres fruitiers, en dispersant les graines, en favorisant la régénération forestière, en évitant de récolter dans certains endroits ou à certaines périodes de l'année. Ces derniers contribuent à ne pas épuiser les ressources végétales ou à entraver leur reproduction. En outre, les populations observent la variabilité de ces ressources (production, phénologie, résistance aux changements...) dans l'espace et dans le temps, ainsi que la réponse de ces ressources aux pratiques, et elles partagent activement ces connaissances. Les normes sociales et morales des cueilleurs

aident à prévenir la surexploitation des ressources naturelles comme cela est le cas pour les plantes sauvages lorsqu'elles sont récoltées pour l'autoconsommation. Les recherches sur les cueillettes d'espèces végétales sauvages destinées à l'autoconsommation montrent que les impacts négatifs directs sur la biodiversité sont extrêmement rares. Malgré ces observations, beaucoup s'inquiètent, y compris la communauté des cueilleurs, du fait que la cueillette est, ou pourrait devenir, non durable si elle gagnait en popularité et si la demande en plantes sauvages augmentait.

### Du local au global

Les relations entre les sociétés et la nature, qui donnent lieu à des contributions réciproques,



**Boucle de la relation réciproque entre les humains et la nature**

(d'après Comberti C. *et al.*, 2015).

sont ancrées dans un contexte particulier et se manifestent à l'échelle locale. Quand la demande en plantes s'étend au-delà de l'échelle locale, les mécanismes sociaux permettant de transmettre des valeurs de réciprocité et des connaissances sur les pratiques à faible impact sont rarement fonctionnels. Ainsi, les menaces de surexploitation émergent le plus souvent suite à des demandes extra-locales. Si les cueilleurs se trouvent dans une situation socio-économique vulnérable, la prise en considération de la disponibilité à long terme des plantes peut être supplantée par les pressions du marché, ce qui conduit à

une surexploitation. Pour favoriser une cueillette commerciale durable à grande échelle et où les cueilleurs ne sont pas les utilisateurs directs des ressources, le concept de contributions réciproques pourrait être adapté pour couvrir de multiples échelles géographiques, localités et acteurs au long des chaînes de valeur. Certaines organisations internationales proposent déjà des certificats de durabilité pour la cueillette commerciale, basés sur des critères écologiques et socio-économiques, qui garantissent des contributions réciproques, équitables et durables au sein de ces systèmes socio-écologiques globalisés.

## À RETENIR

Le concept de contributions réciproques entre les humains et la nature reconnaît les peuples autochtones et les communautés locales comme des gardiens de l'environnement ayant un rôle important à jouer dans la conservation de la nature. Il peut également aider à établir des politiques publiques qui soutiennent les contributions réciproques sur leurs territoires comme un moyen efficace de conserver la biodiversité tout en garantissant le bien-être des populations et des moyens de subsistance durables. L'utilisation du concept de contributions réciproques pourrait également aider à la restructuration des institutions pour que les pratiques et les normes des communautés locales soient reconnues et qu'elles puissent contribuer à réorienter les politiques publiques à des échelles supra-locales. En interrogeant le rôle de la pluralité des savoirs (transdisciplinarité) et le lien entre les échelles locales et globales pour la préservation de la nature, les contributions réciproques apportent un cadre conceptuel majeur à la science de la durabilité.

# SCIENCE DE LA DURABILITÉ

COMPRENDRE, CO-CONSTRUIRE, TRANSFORMER

Volume 2

Réflexion collective coordonnée  
par Olivier Dangles et Marie-Lise Sabrié

IRD Éditions

Institut de recherche pour le développement  
Marseille, 2023

Suivi de coordination D2S des fiches : Claire Fréour et Magali Laigne  
Coordination éditoriale : Marie-Laure Portal-Cabanel et Corinne Lavagne  
Relecture : Stéphanie Quillon  
Couverture, maquette et mise en page : Charlotte Devanz

Photo de couverture : Peinture rupestre, Cueva de los Manos, Argentine.  
© IRD/O. Dangles - F. Nowicki/*Une Autre Terre*

Photo p. 14 : Pêche à l'épervier : lancer du filet (Nouvelle-Calédonie).  
© IRD/P. Dumas

Photo p. 52 : Travail de labour à la charrue (Maroc).  
© IRD/G. Michon

Photo p. 86 : Lancement de l'observatoire participatif de la vulnérabilité  
à l'érosion : formation des écogardes (Anjouan, Comores).  
© IRD/N. Mirhani

Photo p. 112 : Carte modélisée montrant les dégâts causés par une inondation  
et la réussite ou l'échec des mesures préconisées (Madagascar).  
© IRD/Didem/Rijasolo

Photo p. 138 : Atelier du LMI Rice sur l'amélioration du riz face  
aux contraintes du changement climatique.  
© IRD/F. Carlet-Soulages

Photo p. 164 : Animation graphique du réseau franco-brésilien pour  
le développement durable de la région semi-aride du Nord-Est (ReFBN) (Brésil).  
© IRD/M. Disdier

Publication en libre accès selon les termes de la licence Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0, consultable à  
l'adresse suivante : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

Elle autorise toute diffusion de l'œuvre, sous réserve de mentionner les auteurs et les éditeurs et d'intégrer un lien  
vers la licence CC By-NC-ND 4.0. Aucune modification n'est autorisée et l'œuvre doit être diffusée dans son  
intégralité. Aucune exploitation commerciale n'est autorisée.



© IRD, 2023

ISBN papier : 978-2-7099-2979-0

ISBN PDF : 978-2-7099-2980-6